

Procès-verbal de la réunion du CESS CBC/Radio-Canada, le 8 juillet 2014

Présents :

Annick Forest  
Dave Croft  
John O'Connor  
Dominique Delisle  
Michael Robert  
Michael D'Souza  
Marc-Philippe Laurin  
Chantal Payant  
Gaynette Spafford  
Harry Mesh  
Sean Laughlin  
Naomi Robinson  
Wendy Martin  
Wil Fundal (se joint en cours de discussion)

Appel à l'ordre à 19 h 35, heure de l'Est.

**PROPOSITION** : adopter l'ordre du jour

P/A G. Spafford et M. D'Souza ADOPTÉE

La présidente de la GCM, Carmel Smyth, se joint à la réunion.

Carmel Smyth parle du débat public et parle des réactions, positives et négatives, à ce qu'elle a dit lors de ce débat à l'égard de la démission de Hubert Lacroix.

Marc-Philippe Laurin fait remarquer que Carmel Smyth a droit à son opinion.

Carmel Smyth indique que plusieurs personnes considèrent que la nouvelle orientation de CBC/Radio-Canada représente une nouvelle conception de CBC/Radio-Canada pour l'avenir, et certaines personnes étaient fâchées que Hubert Lacroix indique que le jour de cette annonce était un jour heureux. Elle indique que certaines personnes étaient aussi fâchées que le syndicat n'en fasse pas plus. Elle dit que le syndicat doit parler et être plus audacieux qu'il ne l'a jamais été. Elle dit qu'une campagne de haut niveau est prévue pour combattre la nouvelle orientation et que plusieurs anciens veulent y prendre part. Elle conseille vivement à tous de ne pas écouter les prophètes de malheur. Marc-Philippe Laurin indique que cette campagne sera un enjeu de la campagne électorale fédérale de l'année prochaine. Carmel Smyth remarque que le CEN a de l'argent pour des campagnes d'information et de sensibilisation par les sections locales. Harry Mesh indique que, pour mener une campagne efficace, le message du syndicat doit être cohérent. Naomi Robinson fait remarquer que le CEUL de Toronto s'est prononcé en faveur de la demande de Carmel Smyth pour que Hubert Lacroix démissionne.

Carmel Smyth quitte la réunion à 20 h 7.

Plusieurs membres du CESS se sont dits préoccupés qu'il y ait des dissensions au sein de la GCM et que cela doit être réglé. Marc-Philippe Laurin indique que cela sera transmis au CEN. Dominique Delisle suggère qu'il est urgent de nous rencontrer en personne afin de prévoir une stratégie pour 2015 et qu'à l'automne, il peut être trop tard. Marc-Philippe Laurin dit qu'un poste de coordonnateur de campagne sera affiché et que le CESS devrait avoir une meilleure présence au Comité de l'équité et des droits de la personne. Michael D'Souza indique qu'il y a souvent de très courts avis des réunions de ce comité et que les réunions devraient être prévues régulièrement, être mieux structurées et comporter un procès-verbal. Il appuie la demande que les membres du syndicat restent solidaires. Chantal Payant souligne que le Comité de l'équité et des droits de la personne est un comité national et n'est pas d'accord que le CESS CBC/Radio-Canada en prenne le contrôle. Elle dit que ce comité a fait du bon travail. Marc-Philippe Laurin affirme qu'il communiquera avec les présidents des sections locales pour qu'ils jouent un plus grand rôle et il souligne que certains ont déjà démontré leur intérêt. Il indique que Carmel Smyth et le CEN devront s'occuper de la question de l'unité. Il dit qu'il essaiera d'établir une réunion avec l'ensemble du Comité de l'équité et des droits de la personne pour tenir tout le monde au courant; possiblement vers la mi-août. Chantal Payant indique qu'elle trouve que la mi-août est trop tard et que quelque chose doit être en place lors du début des travaux parlementaires au début de l'automne. Marc-Philippe Laurin indique qu'il organisera une réunion.

Il y a des questions liées au départ du conseiller syndical pour l'ouest pour un nouveau poste au CTC. Plusieurs personnes indiquent qu'elles ne savaient pas que le conseiller avait quitté le poste. Dave Croft suggère d'accroître le recrutement pour le poste dans l'Ouest du Canada afin d'essayer de trouver un remplaçant.

**PROPOSITION** : adopter le procès-verbal des 26 et 27 mai 2014.

P/A M. D'Souza et D. Croft ADOPTÉE (1 abstention)

**PROPOSITION** : adopter le procès-verbal du 10 juin 2104

P/A M. D'Souza et N. Robinson ADOPTÉE (3 abstentions)

### **AFFAIRES COURANTES**

Marc-Philippe Laurin indique qu'on a demandé à Jeanne D'Arc de présenter la liste des noms des membres du comité sur le site Web.

Il parlera aussi avec elle de la question de certains courriels du bureau qui ne sont pas reçus par tous les membres de la Guilde. Chantal Payant indique que plusieurs membres ne reçoivent pas les courriels. Marc-Philippe Laurin propose une campagne pour demander aux membres de s'abonner aux courriels de la GCM. Naomi Robinson indique qu'elle fera suivre un formulaire provenant d'autres ONG pour demander aux gens de confirmer de nouveau leur adresse de courriel.

Marc-Philippe Laurin remarque qu'une lettre et un don ont été envoyés à Justin Grant, l'ancien président du CEUL à Halifax, en raison de sa participation à une activité de financement tenue récemment pour la SLA.

Wil Fundal indique qu'il mettra en suspens le point relatif au CMEE jusqu'au prochain ordre du jour.

**PROPOSITION** de lever la séance, 21 h 5  
P/A D. Delisle et N. Robinson **ADOPTÉE**